

FICHE DESCRIPTIVE DE MARCHÉ

EDF / EPR2 GRAVELINES

DESCRIPTIF DU MARCHÉ : **CC7244 – Contrat Cadre pour la conception-réalisation de réfectoires et de cuisines à destination des chantiers EPR2.**

DONNEUR D'ORDRE :



NATURE DE LA PRESTATION :

Le Contrat Cadre couvrira les prestations de Conception et la Réalisation des bâtiments Réfectoires et la fourniture et l'installation des équipements de cuisines (6000 repas jour max) associés .

DESCRIPTIF DES TRAVAUX A RÉALISER :

Les typologies des installations à réaliser sur le site du chantier EPR2 de Gravelines sont identifiées ci-dessous :

- 1 restaurant (Réfectoire + cuisine équipée) d'environ 3500 m2 de surface de plancher, pouvant fournir jusqu'à 6000 repas /j,
- 2 réfectoires et leur zone de réchauffage attenante, d'environ 2670 m2 de surface de plancher chacun.

Les parties réfectoires devront être capables de recevoir des étages supplémentaires jusqu'à R+4 (hors marché).

Il sera demandé de fournir une réponse de niveau APS pendant l'Appel d'offres.

INFORMATIONS DIVERSES :

Le Cahier des charges sera accessible sur le portail achat d'EDF après validation de l'accord de confidentialité et confirmation de l'intérêt suite à la publication de l'avis JOUE.

CONTACTS :

Sylvie-Aline BREUIL – Direction Immobilier Groupe (DIG)
sylvie-aline.breuil@edf.fr
Jerome PORQUIER – Direction des Achats Groupe (DAG)
jerome.porquier@edf.fr

POINTS PARTICULIERS :

- Le lot 2-A-Conception Réalisation des bâtiments Réfectoires et cuisine pour le chantier EPR2 de Gravelines, demande une certification ISO 14001.
- Le lot 2-B-Equipements de cuisine, demande une expertise en conception de cuisines professionnelles à l'usage des grands chantiers.
- Le contrat cadre comprend également les lots destinés à couvrir des besoins similaires sur les chantiers EPR2 de Bugey et Penly (non concernés par la présente fiche).
- **Les candidats peuvent répondre en groupement à la construction et à l'équipement des cuisines : Lot 2-A + 2-B (Gravelines).**
- Travaux en Zone Contrôlée : non
- Habilitation des personnels sur site : au minimum H0B0.

PROGRAMMATION :

Publication d'un avis au Journal Officiel de l'Union Européenne : Oui

Période de consultation : juin 2025 à décembre 2025

Durée du Marché : 8 ans

Cet appel d'offres ne présage pas de la décision que prendra l'Etat concernant le lancement ou non du programme EPR2, ni de l'obtention des autorisations administratives nécessaires pour la réalisation des Projets. Il doit permettre à la fois aux équipes d'EDF de disposer des retours fournisseurs pour avancer le design de certains bâtiments, et aux industriels d'avoir de la visibilité sur les besoins du programme EPR2 afin de se préparer à exécuter les contrats.